



**PAGE 2**  
Le panier bien garni de Villet'AMAP



**PAGE 3**  
En souvenir des martyrs de l'esclavage



**PAGE 4**  
Le voyage musical des marmots

Toutes les infos également sur [www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)

# Villetaneuse

INFORMATIONS

#54

6 juin 2017  
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse) et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)

On parle souvent de « démocratie participative ». Une belle formule ? A Villetaneuse, c'est concret ! Les représentants de chaque instance participative en ont fait la démonstration lors du comité consultatif le 17 mai dernier en présence du Maire et des élus de chaque instance.

**Voir en page 3.**



© Claire Noury-Diarra

## Villetaneusiens actifs !

### Les actualités...

**SORTIE AUX RENCONTRES CHORÉGRAPHIQUES INTERNATIONALES DE SEINE-SAINT-DENIS**

Samedi 10 juin 2017 départ à 17h30 de Villetaneuse

- Plein tarif : 4,50 euros
  - Tarif réduit : 2,25 euros.
- Réservation auprès du service culturel : 01 49 40 76 04

**EXPOSITION : MATER-REINES DE FRANCE D'ARILÈS DE TIZI**  
Jusqu'au 3 septembre 2017



MATER est un cycle d'expositions sur les mères de l'exil, présenté en France et aux Etats-Unis par l'artiste peintre Arilès de Tizi. Rendez-vous jusqu'au 3 septembre pour le chapitre 1 de ce projet, l'œuvre « Reines de France », au cœur de la basilique cathédrale de Saint-Denis. Arilès investit la crypte de six grands portraits de femmes, de mères, dionysiennes somptueusement drapées. Des coffrages majestueux, marqués d'extraits du Stabat mater, accueillent ces représentations

Toute l'actu sur le site de la ville



lumineuses de madones. Les tissus qui les ensèrent, en écho aux plis des gisantes royales sculptées par les artistes médiévaux, intensifient la grâce irradiant de ces écrans. Ces figures monumentales sont associées à des portraits d'habitantes de Saint-Denis présentés dans la Halle du marché de Saint-Denis. Pour les individuels, la visite est libre, sans réservation. Tarifs: droit d'entrée habituel du monument. [www.saint-denis-basilique.fr](http://www.saint-denis-basilique.fr)

**PENSEZ AUX SÉJOURS D'ÉTÉ POUR VOS ENFANTS !**



Chaque année, le service enfance propose un large choix de séjours vacances aux enfants de 4 à 12 ans, et le service jeunesse aux adolescents de 12 à 17 ans. Les inscriptions sont ouvertes et il reste encore des places. Inscrivez-vous à l'aide du bulletin prévu à cet effet dans la brochure des séjours d'été que vous avez reçu dans votre boîte aux lettres. Si vous n'avez plus cette brochure, présentez vous aux services

enfance et/ou jeunesse pour effectuer la pré-inscription. Pour les familles qui ne peuvent pas se déplacer en semaine, une permanence a lieu les samedis 10 et 17 juin, de 9h à 12h. Vous pouvez également télécharger la brochure via le flashcode pour remplir le bulletin de pré-inscription, le déposer en mairie ou nous le retourner.

Toutes les infos :  
• service enfance au 01 49 40 76 38,  
• service jeunesse au 01 49 40 16 31.

**MISE EN SERVICE DE LA GARE ET RÉORGANISATION DES TRANSPORTS**  
Mardi 20 juin 2017 à 18h30 à l'hôtel de ville



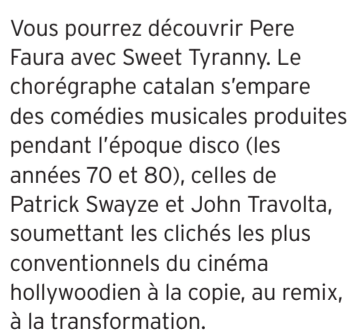
À partir du 1<sup>er</sup> juillet, la gare ouvrira ses portes et le T11 Express prendra, à son bord, ses premiers passagers. Parallèlement, le réseau des bus RATP sera réorganisé. On vous dit tout en réunion publique ! ●



Le 23 mai dernier, en partenariat avec l'association ACIA, la municipalité commémorait le souvenir des martyrs de l'esclavage. La reconnaissance institutionnelle du 23 mai par l'Etat est une belle victoire pour les associations de descendants d'esclaves et constitue un signe encourageant pour le travail de mémoire que notre pays doit nécessairement engager pour sortir cette part de notre histoire collective de l'occultation systématique dont elle souffre. Ce travail de mémoire est indispensable pour réconcilier notre République avec son douloureux passé, pour faire société et avancer ensemble en évitant le piège du ressentiment. C'est ce que nous essayons de faire à notre humble niveau à travers les différentes actions que nous menons tous les ans notamment dans le cadre du Printemps de l'Égalité. C'est aussi le sens aussi du projet mémoriel auquel vous avez été plusieurs à participer. Les statues réalisées à partir de ce travail participatif seront dévoilées, le 24 juin prochain, en même temps que l'inauguration du parvis de la gare. Cette œuvre mémorielle, vous le verrez, est à l'image de notre ville et de sa diversité, belle et porteuse d'avenir !

Villetaneuse, le 31 mai 2017.

Carinne Juste, Maire,  
1<sup>re</sup> vice-Présidente  
de Plaine Commune



Vous pourrez découvrir Pere Faura avec Sweet Tyranny. Le chorégraphe catalan s'empare des comédies musicales produites pendant l'époque disco (les années 70 et 80), celles de Patrick Swayze et John Travolta, soumettant les clichés les plus conventionnels du cinéma hollywoodien à la copie, au remix, à la transformation.

En amont de ce spectacle, un atelier vous sera proposé pour mieux déguster cette sortie le mercredi 7 juin au CICA.  
• A partir de 10 ans  
• Départ en car depuis le parking Aldi

# À la découverte des paniers de VILLET'AMAP

Consommer autrement, bio, directement de l'agriculteur au consommateur, avec une maîtrise du coût : c'est le challenge lancé par Villet'Amap aux Villetaneusiens.



Le prix du panier hebdomadaire est fixé à 11 euros et restera stable. Seul le poids du panier pourra changer en fonction du prix des produits. (© Erwann Quéré)

Caroline, Younès, Pendou, Monique et Julien sont à l'initiative de Villet'Amap. Les cinq responsables partagent un intérêt important pour l'écologie et le développement durable. Membres d'associations, qu'il s'agisse de l'École des abeilles, du Temps des pinsons ou encore des Poules de la Butte, ils prolongent ainsi leurs engagements respectifs à Villetaneuse. L'AMAP (association pour le maintien de l'agriculture paysanne) villetaneusienne tire son inspiration de celle déjà existante à Saint-Denis, qui compte 240 amapiens et amapiennes dont des habitants des communes alentour. Au-delà d'une demande croissante de pro-

duits bio, l'AMAP vise l'échange et le partage.

Villet'Amap proposera pour le moment des fruits et des légumes essentiellement. L'association n'exclut pas de vendre d'autres types de produits en fonction des demandes des Villetaneusiens. Ainsi, viande, fromage ou encore poisson pourraient être distribués si la demande existe et si l'approvisionnement est possible. Le panier de fruits et légumes est fixé à 11 euros. Les paniers, entre 4 et 5 kilos, contiendront en moyenne 5 fruits et légumes différents. Dans sa logique de partage et son envie de faire découvrir le bio, « les habitants pourront se partager à trois un même panier » précise Younès Gasmili, responsable de la com-

munication de l'AMAP. Le panier permet de nourrir une famille de 2 adultes et de 2 enfants toute une semaine. L'AMAP a pour but de fournir des fruits et des légumes de saison. Les paniers sont donc voués à se renouveler en fonction des semaines et des mois. Si le prix du panier restera stable, soit 11 euros/ semaine, le poids du panier pourra changer en fonction du prix des produits.

L'aventure a débuté en octobre 2016 lors d'une réunion avec les habitants, l'initiative a séduit une trentaine de Villetaneusiens venus s'informer. Villet'Amap compte pour le moment 25 inscrits à ses paniers hebdomadaires. Avec le soutien de la mairie et de Plaine Commune,

Villet'Amap ouvre ses portes le 31 mai, période idéale pour débiter. En effet, la saison permet une variété importante de produits. La distribution a lieu sur la place de l'hôtel de Ville dans le local à côté du point d'accueil et de prévention santé (PAPS). Les habitants intéressés par l'initiative peuvent contacter Monique au 06.07.80.12.63. Les Villetaneusiens adhérents ou non de l'AMAP pourront rencontrer Philippe Benoit, l'agriculteur et fournisseur de l'AMAP. Ce dernier cultive ses produits bios à Bichancourt dans l'Aisne et assistera à la distribution un mercredi sur deux à compter du 31 mai. Pour toute information, l'équipe est joignable sur Facebook : Villet'Amap. ● **Stéphanie Petit**

## DANS LA VILLE, EN BREF...

### Des livres offerts aux enfants



Comme chaque année, la municipalité offre des livres à tous les enfants scolarisés dans les écoles de Villetaneuse qui terminent un cycle scolaire : grande

section maternelle (cycle 1), CE2 (cycle 2), CM2 (cycle 3). Il s'agit ainsi de promouvoir la lecture pour tous les enfants, participant ainsi à leur épanouissement et leur réussite. Les familles sont donc invitées à venir récupérer le livre préalablement choisi par les enfants dans les classes en collaboration avec les bibliothécaires et les enseignants, le samedi 17 juin 2017 de 9h à 12h à la médiathèque Max Paul Fouchet et de 14h à 17h à la médiathèque Jean Renaudie. Toutes les infos auprès du service Enseignement au 01 49 40 16 31.

### Prévention du cancer du col de l'utérus : ateliers de customisation de culottes

Avec humour et en dentelles, le PAPS (point accueil prévention santé) soulève les dessous en organisant des ateliers de customisation de culottes pour accompagner son action de prévention du cancer du col de l'utérus. Pendant chaque atelier, dans la bonne humeur, l'équipe vous transmit une information sur le dépistage et sur le vaccin contre le papillomavirus. Pour clôturer cette action, rendez-vous avec le docteur Candiolo qui vous présente l'importance du dépistage.

#### Atelier de customisation de culottes

- Mercredi 7 juin 2017 de 12h30 à 16h devant le PAPS
- Vendredi 9 juin 2017 de 9h30 à 11h au centre Clara-Zetkin
- Intervention du docteur Candiolo sur l'importance du dépistage
- Mardi 27 juin 2017 à 13h30 au PAPS

### Stationnement : les règles changent à partir de septembre 2017

Avec l'arrivée de la gare du T11 express, les villes sont contraintes à réglementer le stationnement dans un périmètre de 500 mètres autour de la gare. Une étude démontre qu'à Villetaneuse, il y a actuellement davantage de véhicules stationnés que de places disponibles. Le taux de congestion est déjà 127%.

Aussi, une « zone bleue », gratuite et limitée à 1h30 sera créée 500m autour de la gare à partir du 4 septembre 2017. Le contrôle s'effectuera au moyen d'un disque de stationnement. La réglementation s'appliquera du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les habitants des rues situées dans cette zone de 500 m pourront se garer de façon illimitée en apposant dans leurs véhicules un macaron qu'ils devront acheter au prix de 50 euros par an (120 euros pour le deuxième macaron). Pour assurer le bon fonctionnement de ces nouvelles règles, la Ville recrute 5 agents de surveillance de la voie publique (ASVP) qui assureront une surveillance sur l'ensemble de la ville.

### Elections législatives : vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous rendre aux urnes les 11 et 18 juin 2017, vous avez la possibilité de désigner une autre personne pour voter à votre place. Attention, cette démarche demande des délais, il vaut mieux s'y prendre à l'avance. Sur votre lieu de résidence ou sur votre lieu de travail, rendez-vous au Tribunal d'Instance (devant le juge ou le greffier en chef), au commissariat ou à la gendarmerie. Si votre état de santé ne vous permet pas de vous déplacer, un Officier de Police Judiciaire peut venir établir la procuration à votre domicile, dans un hôpital, une maison de retraite ou une clinique. Il faut adresser votre demande au Commissariat de Police et joindre un certificat médical.

Liste complète des documents à fournir sur [www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)

## EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal



### «ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»

Notre Choix

Le pouvoir veut se doter d'une majorité aux ordres. Le nouveau président promet juste de baisser le coût du travail, que nous soyons payé comme en Chine. Quand par ailleurs, l'Observatoire des inégalités affirme dans son rapport, l'aggravation de la situation des plus pauvres, les plus riches voient leur fortune s'accroître. 1,9M de salariés sont en dessous du seuil de pauvreté (800 euros/mois), 50% du patrimoine français est détenu par 10% des plus riches.

Nous venons de vivre un quinquennat où le Parlement a fait preuve de faiblesse. Des députés, paralysés par la peur d'être dissous, ont été incapables de s'ériger contre la politique libérale du gouvernement. Il est donc impératif d'élire des députés combattifs contre cette politique qui mercantilise tout. VOTONS Stéphane PEU.

### «RASSEMBLEMENT POUR UNE ALTERNATIVE À VILLETANEUSE»

(PRG, Génération Écologie, Société Civile)

Le 11 juin, on vote !

Le premier tour des élections législatives se déroulera le 11 juin prochain.

La participation doit être forte

pour que nos députés soient représentatifs des citoyens.

Le 11 juin, vous pourrez choisir votre député ! Rendez vous aux urnes pour exprimer votre choix !

Dieunor EXCELLENT  
Président du groupe RAV  
06.69.29.58.09

### «RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS»

Attention aux fortes températures ! Avec l'été et le soleil, arrivent

aussi les grosses chaleurs et leurs cortèges de cas de déshydratation surtout chez les sujets fragiles que sont les personnes âgées et les enfants. Ils seront particulièrement vulnérables lors des jours de grande chaleur.

Nous devons régulièrement prendre des nouvelles de notre entourage et ne pas hésiter à solliciter de l'aide en cas de besoin. Nous devons rester vigilant à notre voisinage notamment envers les personnes qui vivent seules.

Nous demandons à la municipalité la plus grande attention quant aux sorties qui seront organisées pour nos enfants et que toutes les mesures de prudence soient prises pour anticiper les fortes températures.

Slimane Benhammou  
Pdt Groupe RPC ●

# démocratie participative

## Villetaneusiens **ACTIFS !**

On parle souvent de «démocratie participative». Une belle formule ? A Villetaneuse, les mots résonnent dans le concret. Les représentants de chaque instance participative en ont fait la démonstration lors du comité consultatif le 17 mai dernier en présence du maire et des élus de chaque instance.

**C**omités de quartiers, IPJV (instance participative des jeunes Villetaneusiens), comité des seniors, conseil citoyen... Des représentants de chaque instance participative, soit une quarantaine de personnes, étaient présents pour cette réunion plénière du comité consultatif. Chacun a présenté à l'ensemble de l'assemblée les sujets sur lesquels leur groupe a travaillé. Ce sont les jeunes qui ont ouvert la séance.

Côté IPJV, les idées ne manquent pas ! Yanis propose «une journée Villeta'propre». Une proposition qui fait mouche ! Les représentants du comité des seniors présents autour de la table souhaitent s'y associer. Un groupe de travail réfléchit aussi activement au «relooking» de la soirée des lauréats. Quant à Babacar, il relaye une réflexion sur «l'histoire, l'immigration, la mémoire». Une première visite du musée de l'immigration à Paris a déjà amorcé ce projet.

Très présent et motivé, le Comité des seniors a fait le point sur les actions portées par ses trois commissions. Cette année, la commission santé a activement participé à la semaine santé : repas

diététique, ateliers bien être, conférences... Ce fût un succès ! Quant à la commission voirie et déplacement, elle a participé à un atelier avec la RATP, «cela nous a permis de mieux comprendre le fonctionnement des bus, mais aussi de faire des propositions. On a pu aussi se rendre compte qu'il n'est pas très compliqué d'aller à Paris en transports en commun», souligne Jeanine, rapporteuse de ce groupe de travail. «Nous avons aussi travaillé avec Plaine commune pour réfléchir ensemble à l'installation de bancs dans les rues, et à des solutions pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite».

### **Donner de l'information, échanger, questionner...**

« Je croyais bien connaître la ville, mais j'ai découvert beaucoup de chose en étant membre du conseil citoyen », explique Rachid. Cette instance, voulue par l'Etat, pour accompagner la politique de la ville, regroupe des habitants tirés au sort, des membres d'association et des représentants des instances participatives déjà existantes sur la ville. « La difficulté réside dans la mobilisation des habitants. »

La parole est de Mickael Goubin,

conseiller municipal représentant du comité de quartier centre-ville. « Nous avons été très actifs sur les questions liées à l'installation de la fibre à Villetaneuse. Et notre mobilisation a porté ses fruits. Le déploiement a commencé et se terminera au premier trimestre 2018 ». Autre sujet qui a beaucoup mobilisé ce comité de quartier : le parc de Villetaneuse. « Nous avons travaillé avec l'Agence régionale qui gère le parc. Au départ, nous n'avions pas la même vision de la façon dont il doit être aménagé. A force de discussion et d'échanges, nous avons réussi à trouver un compromis avec eux. Par exemple, les nouveaux jeux ont été choisis en collaboration avec un groupe d'enfants des centres de loisirs ». « Notre rôle, au sein des comités de quartier, est aussi de donner de l'information, en direct, en échangeant avec les



© Claire Noury-Diarra

voisins, les habitants », souligne Mickaël. « A Allende, nous avons mené un questionnaire auprès des habitants pour mettre à jour leurs difficultés concernant leur logement, cela nous a permis d'avoir plus de poids face au bailleur » explique Julien Markovic, conseiller municipal, membre du comité de quartier Allende.

Dans chaque quartier, des

habitants, des élus se mobilisent pour faire avancer concrètement leurs conditions de vie. La richesse de leurs actions était à l'ordre du jour de ce comité consultatif. ●

**Vous souhaitez les rejoindre ? N'hésitez pas à contacter Leïla Addou, chargée de mission démocratie locale en mairie au 01 49 40 76 00.**



## FOCUS

### **En mémoire des martyrs de l'esclavage**

Le mardi 23 mai, la Municipalité organisait la cérémonie officielle en hommage aux martyrs de l'esclavage colonial. Après lectures de quelques textes et un dépôt de gerbe, l'hommage s'est poursuivi musicalement aux sons des percussions et de chants des antilles.

**Photos : Erwann Quéré**



# L'escale musicale des marmots À L'ÉCOLE JULES-VERNE

Depuis septembre 2016, des élèves de l'école Jules-Verne embarquent régulièrement à bord de la «Cité des Marmots» pour entonner des chants portuaires liés à la Méditerranée. Au mois de mai, ils ont donné rendez-vous à leurs parents pour un avant goût du spectacle qu'ils donneront à Aubervilliers en novembre 2017 dans le cadre du festival «Villes des musiques du monde».

**D**onner le goût de l'ailleurs, confronter l'enfant à la diversité des cultures, l'initier au monde par ses musiques... voilà, rapidement, le projet que développe depuis le début des années 2000 l'association «Villes des musiques du monde» ainsi que son festival éponyme. Une cinquantaine d'élèves de l'école Jules-Verne participe à cette aventure. Ils font ainsi partie avec 400 autres élèves, 17 classes de CE2 à CM2, 8 écoles dans 8 villes de Seine-Saint-Denis du dispositif éducatif et pédagogique : «La Cité des Marmots, une école des musiques du monde», un parcours musical et éducatif de découverte des cultures du monde, organisé chaque année depuis 2008 en partenariat avec l'Education

Nationale, dans les écoles primaires du Département.

«Marseille, tais toi Marseille!...» Devant l'école, sous un arbre pour se protéger d'un soleil de mai déjà brûlant, ils chauffent leur voix, se mettent au diapason des instructions de Julien Lecarpentier, le musicien intervenant qui participe au projet avec les professeurs et l'équipe du festival. «Marseille... tais-toi Marseille... tu cries trop fort» résonne entre l'école Jules-Verne et les tours de la cité Maurice-Grandcoing. Il fait chaud, il ne manque plus que les cigales et le clapotis du Vieux-Port pour faire illusion ! Bientôt, la chorale sera rejointe par Bruno Allary et Sylvie Paz, des musiciens de la Cie Rasseгна. Alors Julien encourage les enfants qui enchaînent 7 chansons



© Erwann Quéré

venues de villes portuaires comme Cadix, Naples, Istanbul, Alger, le Pirée, Alexandrie et ... Marseille ! Plus tard, à la sortie des classes, leurs parents viendront les rejoindre et découvriront, en avant-première, un extrait du spectacle qui sera présenté en novembre prochain. Ils viendront aussi partager des spécialités méditerranéennes qu'ils auront eux-même cuisinés. Voilà l'une des particularités du projet : associer le culinaire au musical lors de mezzés conviviaux. Une grande table est dressée devant l'école qui attend les petits plats ! Ce mezzé

musical préfigure d'ailleurs un autre, bien plus grand, qui se tiendra le 11 juin au Parc Georges-Valbon de la Courneuve avec les parents de tous les enfants !

**Rendez vous à l'Embarcadère !**  
Au final donc, le grand chœur des marmots se produira deux soirs de suite, les 9 et 10 novembre 2017, sur la scène de l'Embarcadère à Aubervilliers. Ils seront accompagnés des 5 artistes de la Cie Rasseгна qui les auront suivis durant pratiquement un an. ●  
**Erwann Quéré**

## La Cie RASSEGNA

La Cie Rasseгна, c'est un ensemble de voix. Des voix aux timbres puissants et marqués qui se posent sur des sonorités d'instruments traditionnels: guitare flamenca, violon arabo-andalou, oud arabe, clarinette grecque, cetera corse, tambourin du sud de l'Italie, saz turc, etc... Ses musiciens interprètent des chants, choisis parmi différentes traditions musicales, qui ont accompagné le quotidien et imprégné les mémoires.

facebook.com/CieRasseгна/



## Agenda

Toutes les infos également sur [www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)  
Nous contacter : [communication@mairie-villetaneuse.fr](mailto:communication@mairie-villetaneuse.fr)

- ENCOMBRANTS MARDI 6 JUIN DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H / Tél. 0800 074 904**
- BARBECUE DANSANT MERCREDI 7 JUIN À 12H**  
PÔLE SENIORS / Tél. 01 49 46 10 90
- ATELIER DE CUSTOMISATION DE CULOTTES - PRÉVENTION DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS MERCREDI 7 JUIN DE 12H30 À 16H**  
DEVANT LE PAPS / Tél. 01 55 83 01 20
- ATELIER JARDINAGE POUR LES ENFANTS MERCREDI 7 ET 14 JUIN DE 14H30 À 16H30**  
AU JARDIN PARTAGÉ DE LA DIVISION LECLERC / Tél. 06 50 99 77 27
- ATELIER DU REGARD : LES SECRETS DE LA DANSE CONTEMPORAINE MERCREDI 7 JUIN À 18H30**  
AU CICA / Tél. 01 48 29 61 95
- SORTIE EN FAMILLE AU SPECTACLE DE CIRQUE «LE RETOUR DES PAPILLONS» MERCREDI 7 JUIN DE 13H30 À 17H30**  
À L'ACADÉMIE FRATELLINI / Tél. 01 49 98 91 10
- ATELIER DE CUSTOMISATION DE CULOTTES - PRÉVENTION DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS VENDREDI 9 JUIN DE 9H30 À 11H**  
AU CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 55 83 01 20
- SORTIE CULTURELLE : «SWEET TYRANNY» DE PÈRE FAURA SAMEDI 10 JUIN SERVICE CULTUREL / Tél. 01 49 40 76 04**
- ATELIER JARDINAGE EN FAMILLE SAMEDI 10 JUIN DE 16H À 18H**  
AU JARDIN PARTAGÉ DE LA DIVISION LECLERC / Tél. 06 50 99 77 27

- VISITE GUIDÉE DE L'AÉROPORT PARIS-CHARLES DE GAULLE SAMEDI 10 JUIN**  
AÉROPORT CDG / Infos et réservation au 01 48 64 63 82
- ATELIER WEB RADIO EN FAMILLE SAMEDI 10 ET 17 JUIN DE 14H À 17H**  
CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- ATELIER MULTIMÉDIA EN FAMILLE SAMEDI 10 JUIN DE 15H À 17H**  
CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- PHARMACIE TOUATI DIMANCHE 11 JUIN À STAINS / Tél. 01 48 26 68 08**
- 1<sup>ER</sup> TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DIMANCHE 11 JUIN DE 8H À 20H**  
DANS VOTRE BUREAU DE VOTE / Tél. 01 49 40 76 00
- PERMANENCE DU MAIRE JEUDI 15 JUIN DE 16H À 17H45**  
HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 40 76 00
- ATELIER JARDINAGE EN FAMILLE VENDREDI 16 JUIN DE 17H À 19H**  
AU JARDIN PARTAGÉ DE LA DIVISION LECLERC / Tél. 06 50 99 77 27
- CRÉEZ LA CARTE TOURISTIQUE DE VILLETANEUSE SAMEDI 17 JUIN DE 14H30 À 17H30**  
DÉPART DE PIERREFITTE / Infos et réservation au 01 49 40 76 04
- PHARMACIE VONG DIMANCHE 18 JUIN À STAINS / Tél. 01 48 26 39 62**
- 2<sup>E</sup> TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DIMANCHE 18 JUIN DE 8H À 20H**  
DANS VOTRE BUREAU DE VOTE / Tél. 01 49 40 76 00
- ENCOMBRANTS MARDI 20 JUIN DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H / Tél. 0800 074 904**

## Santé + État civil

**POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS)** 15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville Tél. 01 55 83 01 20

- PRÉLÈVEMENTS**  
Les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h, les mercredi et vendredi de 7h45 à 11h, avec ou sans rendez-vous.  
A NOTER : les prélèvements à domicile ont lieu tous les mardis matin de 8h30 à 11h, sur rendez-vous.
- VACCINATIONS**  
Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.
- PLANNING FAMILIAL**  
Consultations gratuites assurées le lundi de 14h à 17h.
- PERMANENCES CPAM**  
Les mardis de 8h30 à 12h, les mercredis de 8h30 à 12h et les jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. ●

### NAISSANCES

- Idris Ayeb ■ Malick Sanogo ■ Owen Batomata-Kouka ■ Obed Batomata-Kouka

■ Naïl Mehdi ■

■ Malik Drame ■

### DÉCÈS

- Mohamed Djenhi, le 18/05 ■

## Horaires de l'Hôtel de ville

**Ouverture des services municipaux** La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12h pour les services de permanence : état-civil, logement, régie centrale.  
Tél. 01 49 40 76 00. En raison de la préparation des élections législatives, fermeture de l'Etat-Civil les 8, 10, 15 et 17 juin 2017.

## Permanences de l'Hôtel de ville

**Vos élus à votre écoute**

- Carinne Juste, maire, le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
- Thierry Duvernay, premier-maire adjoint, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 49 40 76 26
- les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 49 40 76 17.
- Conseillers départementaux du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse :

> Michel Fourcade reçoit le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 17h à 18h sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27.  
> Nadège Abomangoli reçoit sur RDV au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.

**Permanences en mairie**

- Avocat conseil : le 1<sup>er</sup> mardi du mois, de 18h à 19h.
- Conseiller juridique (accès au droit) : le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi du mois de 14h à 17h
- Notaire : chaque 2<sup>e</sup> lundi du mois sur rendez-vous au 01 49 71 35 15

• Interprètes-écrivains publics : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

**La CAF au Centre socioculturel Clara-Zetkin**

- L'assistante sociale de la CAF reçoit uniquement sur rendez-vous le mardi matin pour des suivis de dossier personnel au 0810 25 93 10 ●

ENCOMBRANTS CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE

**Agglo**  
→ TÉL. 0 800 074 904  
→ WEB [plainecommune.fr](http://plainecommune.fr)  
→ APP. [plainecommune](http://plainecommune)



**PROCHAIN NUMÉRO : MERCREDI 21 JUIN 2017**  
**DES IDÉES À SOUMETTRE ?**  
**UNE ACTU À PROPOSER ?**  
**UN PORTRAIT À RÉALISER ?**

CONTACTEZ NOUS : [COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR](mailto:COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR)

**VILLETANEUSE INFORMATIONS**  
N°54 • 6 JUIN 2017 • HÔTEL DE VILLE • 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE • BP 59 • 93430 VILLETANEUSE • 01 49 40 76 00 • [COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR](mailto:COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR)  
FR Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef : Claire Noury-Diarra • Secrétaire de rédaction : Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré • Rédaction : Claire Noury-Diarra, Stéphanie Petit, David Pichevin, Erwann Quéré • Photographies : Sadril derraçil, Erwann Quéré • Création maquette : Erwann Quéré • Exécution maquette : Erwann Quéré • Photo de couverture : Claire Noury-Diarra • Impression et photogravure : Imprimé sur papier labellisé PEFC / Imprimerie RAS • Prix du numéro : 0,16 euro • Tirage : 6 000 exemplaires • Numéro paritaire : 257 • ISSN : 1 253-053X